

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

	Séance du	2 octobre 2018	à	19h30		
N° délibération D2018-05-02		Date de convocation 27 septembre 2018		Date d'affichage 27 septembre 2018		
		Nombre de conseillers				
En exercice Présents 15 13		Absents exc.	Abser <b>0</b>	nts	Votants <b>14</b>	
		Etaient présents				
M. WOLLJUNG Serge		I. POINSIGNON Gilles	Mm	Mme DAUMAIL Martine		
M. OLEKSIUK Nicolas		lme LUBNAU Dominique	Mm	Mme CAISSUTTI Claudie		
Mme PIQUEMAL Anne		I. GIRARD Guy	M. I	M. MARTIN Michel		
M. MULLER Jean-Marie		. FALLITO Giovanni				
Mme MARTIGNON S	Sonia M	me BOULANGE Rachel				
		Etaient absents excusé	s			
M. MARION Julien P		as de pouvoir				
Mme PREVOT Nadè	ege Po	ouvoir à Mme MARTIGNOI	N Sonia			
Objet :	=======================================	Vente d'un terrain co	ommunal			

**VU** la délibération D2016-05-02 du 16 juin 2016 approuvant la vente partielle de la parcelle cadastrée section 1 n°94 ;

**VU** le procès-verbal d'arpentage établi et certifié exact le 12 décembre 2016 par Hervé HELSTROFFER, géomètre expert ;

**VU** la délibération D2018-05-01 DU 2 octobre 2018 décidant de l'acquisition sur les consorts Ludwig, du droit de superficie des immeubles cadastrés section 1 n°336 et 337 ;

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le propriétaire de la parcelle, cadastrée section 1 n°95, souhaite toujours acquérir la parcelle cadastrée section 1 n° 336 d'une surface de 1,39 ares qui jouxte sa propriété (voir schéma ci-après).

**Considérant** le courrier du 20 novembre 2015 des Domaines qui estiment à 8 200 € de l'are le prix de vente de parcelles situées dans cette même section cadastrale.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'annuler la délibération D2016-05-02 du 23 juin 2016 et de se prononcer sur la vente de la parcelle cadastrée section 1 n°336 au prix de 8 200 € l'are.

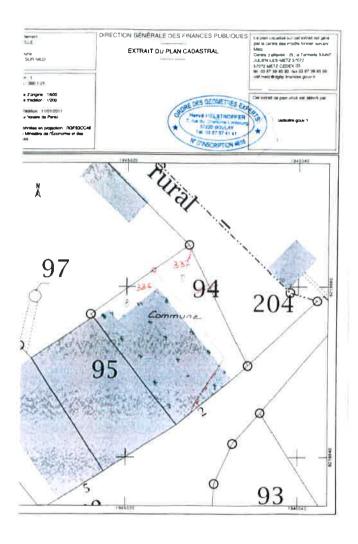
## Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **ANNULE** la délibération D2016-05-02 du 16 juin 2016 approuvant la vente partielle de la parcelle cadastrée section1 n°94 pour une surface d'environ 1,34 are.
- APPROUVE la vente de la parcelle cadastrée section 1 n° 336 pour une surface 1,39 are et un prix de 8 200 € de l'are.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- AUTORISE Monsieur le Maire à engager toute démarche nécessaire à la vente dudit terrain.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire, à l'effet de signer tous actes authentiques et tous documents nécessaires à la réalisation de cet acte.



Fait à Silly-sur-Nied, le 2 octobre 2018 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied

